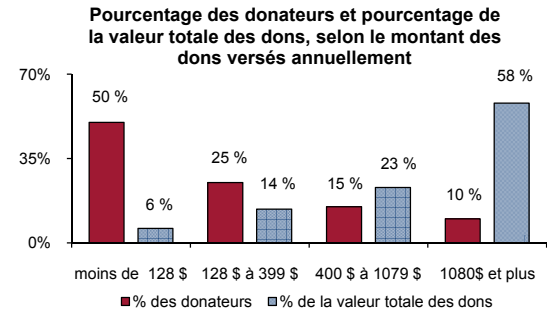


# Dons de Bienfaisance en SASKATCHEWAN

D'après l'Enquête Canadienne sur le Don, le Bénévolat et la Participation (ECDBP), 82 % des résidents de la Saskatchewan âgés de 15 ans et plus (651 000 personnes) ont consenti un don en 2004. Le montant moyen des dons a été de 431 dollars, soit 281 millions de dollars au total.

## La majorité des dons proviennent d'une minorité de donateurs

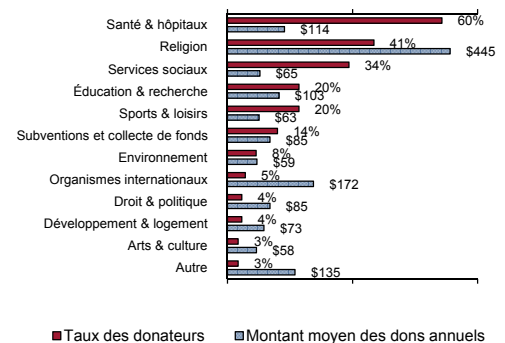
Bien que la majorité des résidents de la Saskatchewan consentent des dons, leur valeur provient majoritairement d'une petite minorité de donateurs. Un donateur sur dix a versé 58 % de la valeur totale de toutes les contributions financières. Ces donateurs ont versé au moins 1 080 dollars dans l'année. Près d'un quart (23 %) de la valeur totale des dons a été versé par 15 % des donateurs, dont la contribution a été comprise entre 400 et 1 079 dollars. À eux tous, ce quart supérieur des donateurs (soit 21 % de tous les résidents de la Saskatchewan) a représenté 81 % de la valeur totale des dons.



## Types d'organismes soutenus par les donateurs

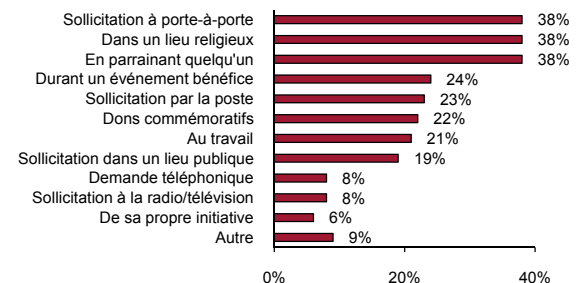
Les résidents de la Saskatchewan étaient plus susceptibles de soutenir les organismes de la santé et les hôpitaux (60 % des dons), puis les organismes religieux (41 %) et, enfin, ceux des services sociaux (34 %). Un nombre moins important de résidents de la Saskatchewan a consenti des dons aux organismes des sports et loisirs et aux organismes de recherche et d'éducation (20 % à chacune de ces catégories d'organismes).

**Pourcentage de la population qui verse des dons et montant moyens des dons annuels, selon la catégorie d'organisme**



Les résidents de la Saskatchewan ont eu tendance à verser les montants les plus importants aux organismes religieux (445 dollars en moyenne), puis aux organismes internationaux (172 dollars) et, enfin, à ceux du secteur de la santé et aux hôpitaux (114 dollars)<sup>1</sup>. Les dons aux organismes des services sociaux, des sports et loisirs et de l'environnement ont eu tendance à être beaucoup moins importants.

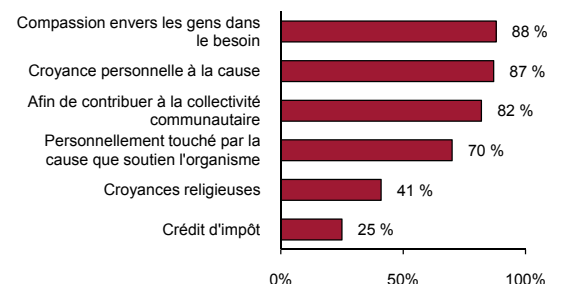
**Pourcentage de la population qui donne en réponse aux méthodes de sollicitation**



## Les modalités des dons

Les résidents de la Saskatchewan étaient plus susceptibles de faire don d'argent en étant sollicités au porte-à-porte (38 % ont été dans ce cas), dans le cadre de leur lieu de culte (38 %) et en parrainant une personne lors d'un événement (38 %). Ils étaient moins susceptibles de consentir un don à la suite d'une sollicitation téléphonique (8 %), télévisuelle ou radiophonique (3 %) ou en prenant contact avec un organisme de leur propre initiative (8 %).

**Pourcentage des donateurs invoquant des motivations précises à l'appui de leurs dons**



## Les motivations des donateurs

Les donateurs de la Saskatchewan étaient plus susceptibles de déclarer avoir consenti un don par compassion envers les personnes dans le besoin (déclaré par 88 % des donateurs), pour contribuer à une cause en laquelle ils croyaient personnellement (87 %) ou pour contribuer à la collectivité (82 %). Ils étaient moins susceptibles de consentir un don pour satisfaire à des obligations religieuses ou par conviction religieuse (41 %) ou parce qu'ils souhaitaient recevoir un crédit d'impôt (25 %).

<sup>1</sup> Le montant moyen des dons est calculé en fonction du nombre de personnes ayant effectivement soutenu un type d'organisme, sans tenir compte de ceux qui n'ont pas versé de don (c.-à-d. 41 % des résidents de la Saskatchewan ayant donné au moins 1 dollar aux organismes religieux ont consenti chacun un don de 526 dollars en moyenne et ceux qui n'ont versé aucun don aux organismes religieux sont exclus du calcul de cette moyenne).

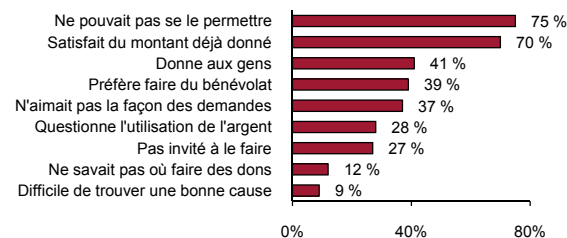
L'Enquête canadienne de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation

Les donateurs de la Saskatchewan étaient plus susceptibles de déclarer avoir consenti un don pour satisfaire à des obligations religieuses ou par conviction religieuse que les donateurs du reste du Canada (41 % contre 31 % dans le reste du Canada) ou parce qu'ils recevaient un crédit d'impôt (25 % contre 19 %).

## Les obstacles pour donner plus

Les donateurs de la Saskatchewan étaient plus susceptibles de déclarer ne pas donner plus d'argent aux organismes de bienfaisance parce qu'ils n'en avaient pas les moyens financiers (75 %) ou parce que le montant de leur don semblait déjà satisfaisant (70 %). Peu de donateurs ont déclaré ne pas savoir où verser une contribution (12 %) ou éprouver de la difficulté à trouver une cause digne de leur soutien (9 %) pour décrire les obstacles rencontrés pour donner plus.

### Pourcentage des obstacles à donner plus d'argent déclarés par les donateurs



## Caractéristiques personnelles et économiques des donateurs de la Saskatchewan : âge et revenu du ménage<sup>2</sup>

Les résidents de la Saskatchewan âgés de 45 à 54 ans étaient plus susceptibles de consentir un don (90 %) que les membres de n'importe quel autre groupe d'âge. La probabilité d'avoir consenti des dons augmentait de 15 à 54 ans, puis diminuait chez les personnes âgées de 55 ans et plus. Le montant des dons augmentait avec l'âge. Les donateurs de la Saskatchewan âgés de 65 ans et plus ont eu tendance à donner le plus (712 dollars en moyenne), alors que ceux âgés de 15 à 24 ans ont eu tendance à donner le moins (202 dollars).

Les résidents de la Saskatchewan dont le revenu du ménage était égal ou supérieur à 100 000 dollars étaient les plus susceptibles de consentir des dons (91 %), alors que ceux dont le revenu du ménage était inférieur à 20 000 dollars étaient les moins susceptibles de consentir des dons (65 %). Les personnes dont le revenu du ménage était égal ou supérieur à 100 000 dollars avaient tendance à consentir des dons plus importants (834 dollars en moyenne) que les personnes dont le revenu du ménage était inférieur (340 à 357 dollars en moyenne).

Les personnes âgées de 45 et plus représentaient un pourcentage de la valeur totale des dons excessivement important par rapport à leur nombre (elles représentaient 47 % de la population, mais ont versé 65 % de la valeur totale des dons), alors que le pourcentage de la valeur totale des dons représenté par les personnes âgées de 44 ans et moins était excessivement petit par rapport à leur nombre (elles représentaient 53 % de la population, mais ont versé 35 % du montant total des dons).

Les donateurs dont le revenu du ménage était égal ou supérieur à 100 000 dollars ont représenté un pourcentage excessivement important de la valeur totale des dons, étant donné leur nombre (16 % de la population contre 33 % de la valeur totale des dons).

### Pourcentage de la population qui verse des dons et répartition des dons selon l'âge et le revenu du ménage

	Taux de donateurs	Montant moyen des dons annuels	% de la population	% de la valeur totale des dons
<b>Âge</b>				
15 à 24 ans	72%	\$202 <sup>E</sup>	19%	8% <sup>E</sup>
25 à 34 ans	82%	\$254	16%	10%
35 à 44 ans	87%	\$396	18%	17%
45 à 54 ans	90%	\$456	18%	21%
55 à 64 ans	85%	\$603	12%	17%
65 ans et plus	80%	\$712	17%	27%
<b>Revenu du ménage</b>				
Moins de 20, 000\$	65%	\$357 <sup>E</sup>	14%	9% <sup>E</sup>
20, 000\$ à 39, 999\$	81%	\$345	25%	19%
40, 000\$ à 59, 999\$	81%	\$340	21%	16%
60, 000\$ à 99, 999\$	90%	\$355	25%	22%
100, 000\$ et plus	91%	\$834 <sup>E</sup>	16%	33%

<sup>E</sup> À utiliser avec prudence

<sup>2</sup> Les dons ont tendance à varier en fonction des caractéristiques personnelles et économiques des personnes. Cette fiche d'information est axée sur l'âge et sur le revenu du ménage, mais de nombreuses autres caractéristiques sont également importantes. Les lecteurs devraient obtenir un complément d'information en consultant *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation*, à l'adresse [http://www.donetbenevolat.ca/pdf/ECDBP\\_Rapport\\_2004\\_fr.pdf](http://www.donetbenevolat.ca/pdf/ECDBP_Rapport_2004_fr.pdf)

Ce projet est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise du Programme de partenariats pour le développement social. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.